

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉMOLITION

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, de la susdite municipalité, qu'il y aura une rencontre du Comité de démolition le mardi 16 décembre 2025.

Au cours de cette rencontre, le Comité de démolition doit statuer sur la demande de démolition du bâtiment et construction suivant:

- **BÂTIMENT PRINCIPAL CONCERNÉ:**

ADRESSE VISÉE : 10, RUE DES PIGNONS

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ:

L'immeuble, un bâtiment principal, est situé sur le lot 3 573 424 (propriété de Madame Véronique Martel et Monsieur Martin Lévesque), dont l'adresse civique est le 10, rue des Pignons à Saint-Roch-de-l'Achigan.

OPPOSITION

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la date de publication ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur le bâtiment concerné, faire connaître par écrit son opposition au directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité par écrit à l'adresse courriel suivante :

dg@sra.quebec

Donné à Saint-Roch-de-l'Achigan, ce 4^e jour du mois de décembre 2025.

(Original signé)

Mathieu Robillard
Directeur général et greffier-trésorier